

OFS BRS : les organismes fonciers solidaires et le bail réel solidaire, quelle stratégie d'accès sociale ?

Durée
14 heures

Mode d'organisation :
Mixte

SATISFACTION 87%

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

PUBLIC

Direction générale, service maîtrise d'ouvrage, vente HLM, commerciaux, services juridiques et toute personne intéressée par ce nouveau régime

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les participants mettront en œuvre une méthodologie de résolution de problèmes à partir de leur expérience. Un formateur enrichira cette démarche par des apports méthodologiques et juridiques. Pédagogie interactive, échanges illustrés par des situations concrètes. Un support pédagogique sera remis à chaque participant.

Les participants pourront se munir de tous documents qui leur seraient nécessaires notamment dans le cadre des cas pratiques qu'ils voudraient voir résoudre.

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif HT : 1.400 € (TVA 20%)

Tarif spécial inscription 1 mois avant :

-10%

sont inclus : les supports pédagogiques (en présentiel : les petits déjeuners, les repas et pauses café)

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez

Objectifs pédagogiques

- Appréhender l'évolution dans le secteur HLM d'un nouveau statut d'accès sociale à la propriété
- En expliquer le fonctionnement à travers l'articulation OFS / BRS
- Décrypter le cadre juridique afférent aux OFS et au BRS

E-start : *Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.*

E-Coach : *Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel*

Programme de la formation

INTRODUCTION :

L'histoire d'une révolution culturelle et les hésitations législatives depuis la loi ALUR jusqu'à la loi ELAN, vers un statut nouveau de droit réel

Les fondements du système

L'OFS (L et R 329 du code de l'urbanisme)

- Une foncière HLM pour une accession pérenne à la propriété, élément d'une stratégie de l'organisme
- Objet
- Caractéristiques
- Constitution
- La propriété foncière et les droits réels immobiliers
- La convergence des droits (volumes, copropriété, mutations, fiscalité....)

La mise en œuvre de l'accès

Le BRS (L et R 255 et suivants du CCH)

- Définition et champ d'application
- Un urbanisme pérenne
- Droits et obligations des parties
- La transmissibilité des droits et leurs conséquences

Conclusion

De la constitution d'une foncière à la stabilité d'un régime d'accès sociale : le double enjeu pour les organismes HLM

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Nos prochaines sessions

pas à contacter notre référent handicap
Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou
cboukris@habitat-social.com

07/12/2026 au 08/12/2026